

## Projet éolien de Saint-Maur-sur-le-Loir

### Lettre d'information n°4

Octobre 2023

#### Le mot du chef de projet

Madame, Monsieur,

Le projet éolien de Saint-Maur-sur-le-Loir suit son cours, nous travaillons actuellement sur les impacts et mesures du projet, et nous vous informons que le dossier complet sera déposé en Préfecture d'Eure-et-Loir début 2024.

Par ailleurs, nous sommes en mesure de vous présenter l'implantation définitive du projet, qui a été définie en étroite collaboration avec le territoire. En effet, le comité de suivi, mis en place depuis fin mai 2023, s'est réuni à deux reprises, et a permis d'aboutir à des échanges concrets et constructifs avec les habitants de la commune et des différents hameaux de Saint-Maur-sur-le-Loir.

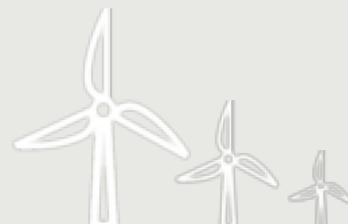
A ce sujet, nous vous invitons au 3ème comité de suivi, qui aura lieu le 19 octobre prochain en mairie de Saint-Maur-sur-le-Loir. Nous aborderons durant ce comité le sujet des mesures d'accompagnement que nous pouvons vous proposer, aussi bien à titre individuel que collectif. De plus, nous vous encourageons à réfléchir dès maintenant à des propositions de mesures, nous en discuterons lors du comité.

Vous trouverez dans cette lettre d'information une carte avec l'implantation définitive du projet, un zoom sur l'étude acoustique, ainsi qu'un récapitulatif des deux premiers comités de suivi.

Bonne lecture, et n'hésitez pas à venir nombreux au comité de suivi le 19 octobre prochain !



**Romain Cluet**  
Chef de projet  
**RWE Renouvelables France**  
romain.cluet@rwe.com



## Venez participer !

**INVITATION AU 3ÈME COMITÉ DE SUIVI  
DU DÉVELOPPEMENT DU PROJET ÉOLIEN**

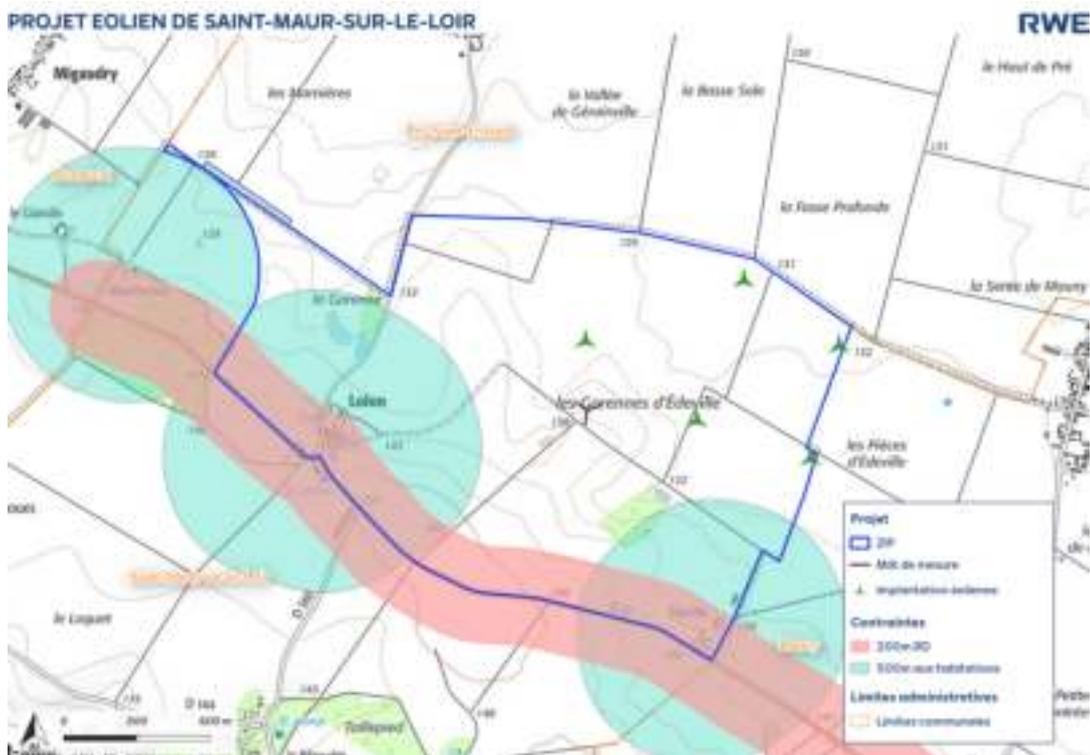
**Le 19 octobre 2023  
Mairie de Saint-Maur-sur-le-Loir  
De 18h30 à 20h30**

Inscription par mail à : [romain.cluet@rwe.com](mailto:romain.cluet@rwe.com)



# Le projet se précise

## L'implantation définitive



Trame d'implantation du projet éolien de Saint-Maur-sur-le-Loir

L'implantation retenue est composée de 5 éoliennes. Le choix de cette variante découle notamment des discussions et du travail pédagogique réalisé lors des comités de suivi avec les riverains volontaires. En effet, suite à la volonté des riverains de s'écarter le plus possible des habitations deOLON, nous avons réduit le nombre d'éoliennes, et l'implantation définitive respecte un éloignement supérieur à 1km du hameau deOLON.

De plus, cette implantation prend en compte les sensibilités environnementales et paysagères du territoire, avec notamment une certaine distance d'éloignement des zones à enjeux pour les chauves-souris et les oiseaux.

## Les chiffres clés du projet



5

éoliennes

Le projet sera constitué de 5 éoliennes de 185 mètres en bout de pale.



13 000

foyers

Un parc éolien de 5 éoliennes de 6,6 MW produira l'équivalent de la consommation électrique (tous usages domestiques) de 13 000 foyers.



5,9 à 6,6

MW

Puissance unitaire des modèles d'éoliennes considérés.



# Les actualités du projet

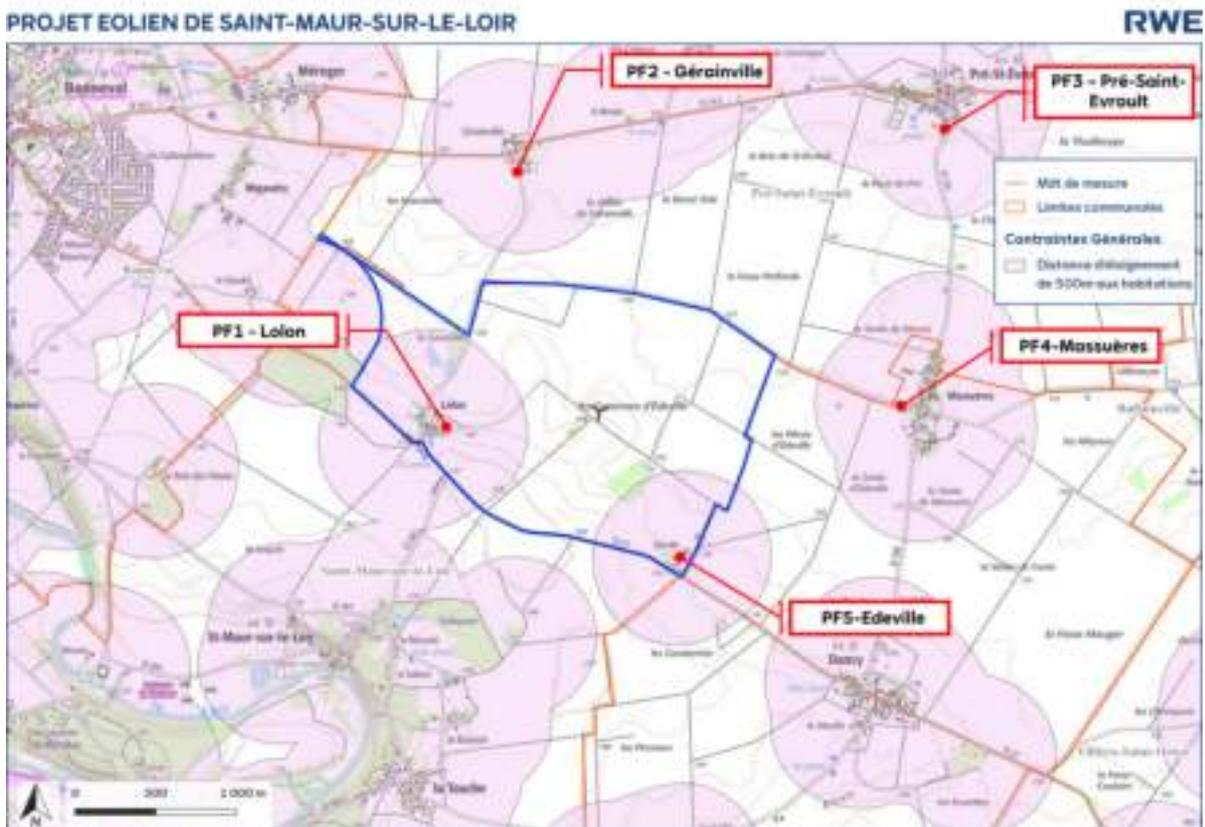
## Le lancement de l'étude acoustique

L'étude acoustique est menée par le bureau d'étude indépendant Sixense Engineering. Des sonomètres ont été installés début septembre 2023 chez des riverains des zones d'habitations les plus proches de la zone d'étude du projet : Lolon, Gérainville, Pré-Saint-Evroult, Massuères et Edeville. Ces mesures nous permettront d'avoir une connaissance du niveau de bruit ambiant actuel en fonction du jour et de la nuit, selon la vitesse et la direction du vent.

Des simulations acoustiques seront par la suite réalisées par le bureau d'études pour calculer le bruit supplémentaire généré par les éoliennes. Un plan de bridage acoustique, qui consiste à ralentir les éoliennes lors de conditions de vents spécifiques, sera prévu afin de s'assurer que les éoliennes respectent les réglementations acoustiques. Ce plan de bridage pourra être adapté à la suite des contrôles d'urgence acoustique effectués après mise en service du parc éolien.



*Sonomètre d'une étude acoustique*



*Emplacement des points de mesure acoustique*

# La démarche de concertation avec le territoire

## Bilan des 2 premières réunions du comité de suivi

### 1er comité de suivi :

Le mercredi 24 mai, l'équipe projet RWE Renouvelables France a organisé un premier comité de suivi du projet éolien sur la commune de Saint-Maur-sur-le-Loir.

L'objectif était de présenter les avancées et actualités du projet, mais également de définir les prochaines étapes de concertation afin de répondre aux attentes des participants.



### 2ème comité de suivi :

Le deuxième comité de suivi a eu lieu le jeudi 6 juillet avec les riverains volontaires.

Ce temps de travail a permis de présenter les résultats des études et de travailler ensemble sur la trame d'implantation des éoliennes. Des photomontages des variantes envisagées ont également été présentés au comité. Cette réunion était aussi l'occasion de mettre en lumière les retombées économiques pour la commune de Saint-Maur-sur-le-Loir liées au projet éolien.



## Et maintenant ? Les prochaines étapes du projet

